Dériveur – Catamaran – Planche à voile 2024

Public

A partir de 7 ans
(suivant les embarcations)

Lieux des transports

PEYNIER
Départ & retour
Arrêt de bus pharmacie
TRETS
Départ & retour
Parking plateau sportif du Collège

Tarifs

210 € les 5 demi-journées - **200 €** du 12 au 16 août *

* **Attention !** Jeudi 15 août – Transports non assurés par le SIHA – RDV directement sur place à la base nautique

Lieu de l'activité

Société Nautique de BANDOL - Plage centrale

Niveaux

Débutant et perfectionnement

Dates	Embarcations	Horaires avec transport	Horaires de l'activité sur place
1 au 5 juillet 8 au 12 juillet 29 juillet au 2 août 5 au 9 août 19 au 23 août	**Optimist** (7 ans et +) **Planche à voile** (8 ans et +)	Trets : 13h15 / 18h45 Peynier : 13h30 / 18h30	Optimist 14h30/17h30 Planche à voile 15h/17h30
8 au 12 juillet 15 au 19 juillet 22 au 26 juillet 12 au 16 août * 19 au 23 août	**Catamaran** (9ans et +) **Laser pico** (10 ans et +)	Trets : 13h45 / 19h15 Peynier : 14h / 19h	15h/18h

Informations

- **En option** : Multi-Sports dériveur, catamaran,
  planche à voile (en journée)
- Fournir un **brevet de natation** ou
  une **attestation d'aisance aquatique** :
  De 25 m pour les - de 16 ans
  De 50 m pour les + de 16 ans
- Apporter un goûter
- Un passeport voile sera délivré en fin de stage permettant à l'enfant de pouvoir suivre sa progression
- Le SIHA se réserve le droit d'apporter des modifications au programme et tarif
- Dans le cadre du déroulement du stage, les enfants seront transportés par les véhicules du SIHA

Matériel et tenue

- Maillot de bain, serviette, gourde & goûter
- Rechange, chaussures ne craignant pas l'eau, casquette et crème solaire résistante à l'eau
- Par mesure de précaution, nous vous demandons de n'emmener aucun objet ou vêtement de valeur. Pas de casiers sécurisés sur place. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de perte

Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc
6, Rue des Minimes - 13530 TRETS
Service Sports, Loisirs, Nature
04 42 29 40 30
www.sihva.com
sports.loisirs@sihva.com
Rejoignez-nous !
facebook

ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE

Cette attestation de réussite est obligatoire pour la pratique des activités suivantes : voile, windsurf, catamaran, trimaran, croisière, optimist, wakeboard, ski nautique, kitesurf, raft, canoë kayak, eaux vives, surf des vagues, canyoning.

Si l'enfant possède une ***attestation d'aisance aquatique identique*** *ou le* ***test de sauve nage****, vous pouvez produire une copie de ce document en lieu et place de la présente attestation.*

Je soussigné(e) .....

Titulaire d'une qualification permettant, conformément aux dispositions du Code du sport en vigueur, l'encadrement contre rémunération d'une des activités suivantes : la natation, le canoë kayak, la voile, le canyoning, le surf des vagues :

- ☐ **BNSSA** n° de carte professionnelle : .....
- ☐ **BEESAN** n° de carte professionnelle : .....
- ☐ **MNS** n° de carte professionnelle : .....
- ☐ **BEES Canoë Kayak / Voile / Surf** * n° de carte professionnelle : .....
- ☐ **BPJEPS Canoë Kayak / Voile / Surf** * n° de carte professionnelle : .....
- ☐ **Autre qualification :** ..... n° de carte professionnelle : .....

Certifie que ....., né(e) le ....., a réalisé **avec succès les 5 épreuves** suivantes :

1. effectuer un saut dans l'eau ;
2. réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
3. réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
4. nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
5. passer sous une ligne d'eau, sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves ont été effectuées **avec / sans** * brassière de sécurité.

La ***réussite du test sans brassière est obligatoire*** *pour les activités suivantes : surf des vagues, canyoning, kite surf, croisière, canoë kayak (ou discipline associée) en mer au-delà de la bande des 300 mètres et en rivière à partir de la classe III.*

Fait le ..... à .....
Signature :

* rayer la mention inutile

ATTESTATION D'AISANCE AQUATIQUE

(ÉTABLIE PAR LES PARENTS)

Cette attestation de réussite est obligatoire pour la pratique des activités suivantes : Catamaran, optimist, laser pico, planche à voile.

Je soussigné(e) ……..,

Certifie sur l'honneur que mon enfant.....,

né(e) le ....., a réalisé avec succès les 5 épreuves suivantes :

1. effectuer un saut dans l'eau ;
2. réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
3. réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
4. nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
5. passer sous une ligne d'eau, sous une embarcation ou un objet flottant.

Ces épreuves ont été effectuées avec / sans * brassière de sécurité.

La réussite du test sans brassière est obligatoire pour les activités suivantes : catamaran, optimist, laser pico, planche à voile.

Si l'enfant possède une attestation d'aisance aquatique identique ou le test de sauve nage, vous pouvez produire une copie de ce document en lieu et place de la présente attestation.

Fait le .....

à .....

Signature :